



CONCEPTION-RÉALISATION

Comment construire un projet de qualité ?

- La conception-réalisation pour quels marchés ?
- Recommandations pour construire son programme, analyser les offres, choisir le candidat et piloter la phase d'exécution

Formation sur 2 jours (14h)

Animée par Laurent GAGNEPAIN

Consultant spécialiste des marchés publics



CONCEPTION-RÉALISATION

Vous êtes amené à conduire des opérations de travaux de grande envergure ou présentant des spécificités techniques qui nécessitent une parfaite cohésion entre la conception de l'ouvrage et sa réalisation.

Le principe de l'interdiction d'associer l'entreprise qui va exécuter les travaux à la conception de l'ouvrage posé par la loi MOP est assoupli par la possibilité de recourir à la procédure de conception-réalisation. Ce type de marché particulier vous permet de choisir un groupement d'opérateurs économiques (ou un seul opérateur pour les ouvrages d'infrastructures) ayant présenté un projet commun et ainsi vous assure de la bonne réalisation de bout en bout de votre projet.

Pour autant, l'utilisation de cette procédure est strictement encadrée et vous demande de bien maîtriser toutes les étapes de la consultation pour faire les bons choix dans les règles de l'art.

De plus, outre la pertinence de l'offre technique proposée par les candidats, vous devez vérifier que l'équipe projet que vous allez sélectionner proposera une organisation projet efficace et présentera les aptitudes nécessaires au travail en équipe et à une bonne coopération, gages de succès de l'opération.

Pour vous permettre de maîtriser tous les contours réglementaires et opérationnels de la conception-réalisation, notre formateur vous propose, au cours de ces journées de formation, de partager son retour d'expérience et vous donnera des recommandations pour :

- constituer votre équipe et construire votre projet
- identifier les points de vigilance, ou à creuser, d'une offre et/ou d'un groupement
- et surtout mettre en place une organisation avec l'ATMO en phase d'exécution pour suivre efficacement le marché.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Acheteurs d'opérations d'infrastructure
- Techniciens
- Ingénieurs
- Conducteurs d'opération

PRÉREQUIS

- Connaissance très approfondie de la réglementation des marchés publics, acheteur confirmé



OBJECTIFS

- Identifier les motifs techniques permettant de recourir à la conception-réalisation
- Maîtriser la réglementation qui cadre la conception-réalisation
- Organiser et assurer les étapes de ce marché
- Rédiger les documents contractuels
- Repérer les faiblesses techniques et organisationnelles d'une offre d'un groupement
- Mettre en place une organisation et les outils de pilotage qui garantissent la bonne réalisation de l'ouvrage



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'appropriier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 2080 €

PROGRAMME

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

LA PHASE DE CONSULTATION

9h00 L'opportunité de recourir à la procédure de conception-réalisation : faire le bon choix

- Qu'est-ce qu'une procédure de conception-réalisation
- Ses avantages et ses limites
- Les 3 procédures à la disposition du maître d'ouvrage

9h45 La maîtrise d'ouvrage constituer une équipe adaptée au projet

- Ses responsabilités
- Ses compétences nécessaires
- Son organisation
- Ses partenaires

10h30 Pause

10h45 La construction du programme : définir de façon précise l'état des lieux et les besoins

- La concertation avec les utilisateurs
- La connaissance de l'existant
- La définition des besoins

► **Cas pratique.** Réalisation d'un tableau listant les avantages et les inconvénients de la procédure.

- La différence conceptuelle majeure entre la MOP et la CR

12h30 Déjeuner

14h00 Choisir la meilleure procédure

- Appel d'offres
- Marché négocié
- Dialogue compétitif

14h45 La construction des autres documents de la consultation : établir des documents solides

- L'avis d'appel public à la concurrence
- Le règlement de consultation
- Le CCAP

► **Cas pratique.** Lecture commentée des pièces d'une opération.

15h30 Pause

15h45 L'analyse des candidatures : retenir les meilleurs candidats

- La commission technique
- La définition d'un groupement
- Les capacités financières
- Les références
- La première réunion du jury

► **Cas pratique.** Lecture commentée d'un rapport d'analyse des candidatures.

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 L'analyse des offres : choisir le meilleur projet

- Les critères d'analyse
- La deuxième réunion du jury
- Les questions-réponses

► **Cas pratique.** Lecture commentée d'un rapport d'analyse des offres.

10h15 La mise au point du marché

- L'intégration des adaptations proposées par le jury
- La contractualisation d'un planning détaillé

LA PHASE DE RÉALISATION

9h00 La préparation du permis de construire : garantir une instruction aisée

- La vérification de la prise en compte des besoins du maître d'ouvrage
- La constitution préalable de l'ensemble des services
- La signature du PC et les attendus

12h30 Déjeuner

14h00 La validation des phases techniques : s'assurer de la prise en compte des besoins du maître d'ouvrage

- L'adéquation programme-projet
- L'analyse de l'ATMO et du maître d'ouvrage
- La validation de l'APD et du PRO

14h45 L'intégration des modifications en phase exécution : maîtriser le coût-délai

- Les ordres de service
- Les avenants

15h45 Pause

16h00 La réception des travaux : contrôler la qualité des prestations

- Les opérations préalables à la réception
- La réception
- La GPA

16h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Laurent GAGNEPAIN

- Dirigeant-consultant de Lga Conseils
- Diplômé de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris
- Ingénieur en chef, conducteur d'opérations hospitalières complexes -AP/ HP pendant 11 ans
- Anciennement Directeur des Services Techniques de la Ville de Maisons-Laffitte et Responsable technique du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Seine

DOMAINES D'EXPERTISE

- Montage et management de projets de construction / réhabilitation complexes
- Pilotage des études et des appels d'offres travaux
- Pilotage du chantier : technique, administratif et financier
- Organisateur de concours de maîtrise d'œuvre

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2080 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr